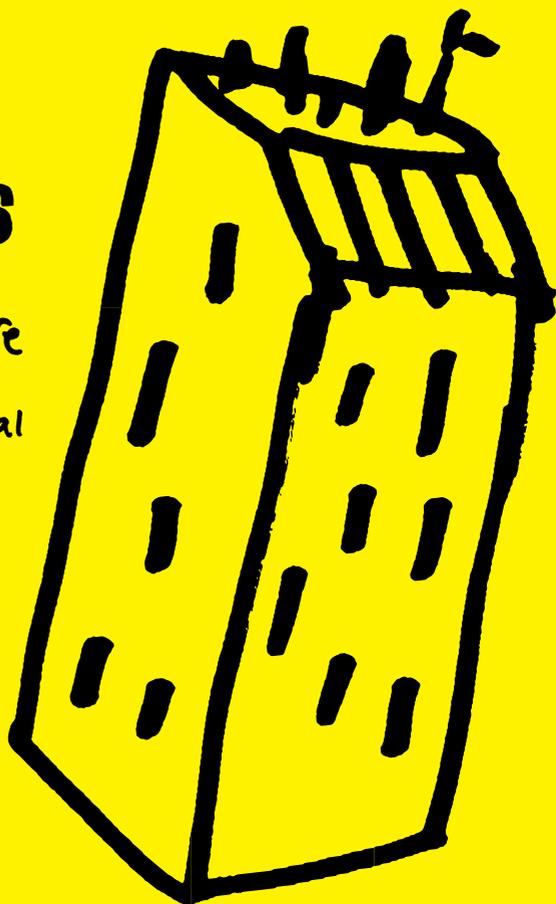


Habitat indigne les Assises

MARDI 22 novembre
de 8^h30 à 16^h
Salle du conseil municipal
Hôtel de Ville
de Saint-Denis



invitation

Aujourd'hui, on dénombre dans notre pays 400 000

logements indignes présentant un danger pour la santé ou la sécurité de leurs habitants dont 150 000 à Paris, 90 000 en Seine-Saint-Denis et 8 000 à Saint-Denis. Pourtant, en 2016, les logements insalubres et indignes sont un fléau que l'on ne devrait plus rencontrer dans notre pays.

La précarisation d'une partie de la société et la pénurie de logements sociaux abordables ont permis le développement d'un marché immobilier de la misère. Les conséquences économiques, sociales et sanitaires sont dramatiques pour les ménages concernés. Elles le sont également pour nos villes populaires dont des quartiers entiers subissent la spirale de la dégradation.

Malgré la mise en œuvre de dispositifs exceptionnels de lutte contre l'habitat indigne : PNRQAD et NPRU*, la situation reste préoccupante. Il est urgent que les pouvoirs publics se dotent de moyens à la hauteur de ce fléau.

C'est dans cette optique que la Ville de Saint-Denis a souhaité réunir les acteurs de l'habitat privé et de la requalification des quartiers anciens lors de ces Assises de l'habitat indigne.

Cette journée est l'occasion de partager nos expériences, de tirer un bilan des atouts et des faiblesses des dispositifs opérationnels de lutte contre l'habitat dégradé et de formuler des propositions.

Stéphane Peu,

adjoint au maire de Saint-Denis,
vice-président de Plaine Commune
chargé de l'habitat

Mathilde Caroly,

conseillère municipale
chargée du logement et de l'habitat

* PNRQAD : Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés – NPRU : Nouveau programme de renouvellement urbain

PROGRAMME

8 H 45 : ACCUEIL CAFÉ

9 H - 9 H 15 :

OUVERTURE DE LA JOURNÉE,

Didier PAILLARD,
maire de Saint-Denis

9 H 30 - 10 H 45

TABLE-RONDE N° 1

**LA RÉSORPTION DE
L'HABITAT DÉGRADÉ
DANS LES CENTRES-VILLES
ANCIENS**

• **Gaylord LE CHEQUER,**
adjoint au maire de Montreuil
chargé de l'aménagement
durable, de l'urbanisme,
des grands projets et des
espaces publics

La Ville de Montreuil
est engagée dans un
Plan de requalification
des quartiers anciens dégradés
depuis 2009, qui se traduit
notamment par plusieurs
projets de réhabilitations/
restructurations lourdes,
des démolitions d'immeubles
insalubres, et par la production
d'une offre nouvelle
de logements accessibles
à la population du quartier.

• **Rezak KECHA,**
responsable territorial et
Emmanuelle PERNES,
directrice d'Urbanis Paris

Urbanis est une société
de conseil qui élabore
et anime, pour le compte
des villes, des collectivités
territoriales et de l'État,
des opérations de
réhabilitation des quartiers
anciens (notamment
dans le cadre d'Opérations
programmées d'amélioration
de l'habitat) et des
copropriétés dégradées,
des politiques locales
de l'habitat et des projets
d'urbanisme.

• **Sandrine CHARNOZ,**
présidente de la Soreqa

La Soreqa est une
société publique locale
d'aménagement qui intervient
en qualité d'aménageur sur
l'habitat dégradé, insalubre,
dangereux. Sa mission est de
l'éradiquer et de mettre les
occupants à l'abri des dangers
qu'ils y courent.

Elle est le premier outil
métropolitain pour les
collectivités qui veulent
mettre en place des projets
urbains incluant le traitement
de l'habitat dégradé.

• **Alexandre MAURET,**
directeur général délégué
d'Histoire et patrimoine

Histoire et patrimoine,
opérateur privé de promotion
immobilière intervient
notamment dans
la restructuration des centres-
villes anciens en veillant
à respecter le caractère
patrimonial des ensembles
sur lesquels il opère.

• **Synthèse de la table-ronde :**

Céline BRODOVITCH,
consultante

Ancienne directrice de la
Soreqa, Céline Brodovitch
est maintenant consultante
spécialisée sur les questions
de l'habitat dégradé.

11 H - 12 H 30
TABLE-RONDE N° 2

**LES GRANDES
COPROPRIÉTÉS
DÉGRADÉES : PRÉVENTION
ET TRAITEMENT**

• **Olivier KLEIN,**
maire de Clichy-sous-Bois

Clichy-sous-Bois a signé en 2015 la mise en place de la première Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (Orcod -In).

Inscrite dans la continuité de nombreuses actions réalisées ces dernières années, elle mobilise des moyens exceptionnels pour traiter les copropriétés dégradées du quartier du bas-Clichy. Elle a pour objectif de transformer durablement ce quartier et d'assurer des conditions de logement décentes pour ses habitants.

• **Soraya DAOU,**
responsable du service des études, de la prospective et de l'évaluation de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)

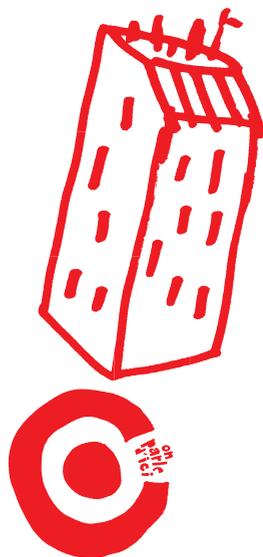
L'Anah est un partenaire clé des collectivités territoriales pour les Opérations programmées de l'amélioration de l'habitat (Opah). Elle intervient dans l'aide aux copropriétés fragiles ou en difficulté notamment par des aides financières.

• **Francis CURA,**
directeur d'Ozone

Ozone intervient en qualité d'opérateur d'Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (Opah) pour accompagner les copropriétés en difficulté dans leur redressement en définissant avec elles le programme des travaux et les recherches de financement.

• **Synthèse de la table-ronde :**

Michel POLGE,
directeur du pôle « Lutte contre l'habitat indigne » de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal)



.....

14H - 15 H 30

TABLE-RONDE N° 3

**RENFORCER LA LUTTE
CONTRE LES MARCHANDS
DE SOMMEIL**

• **Stéphane PEU**, adjoint au maire de Saint-Denis, vice-président de Plaine Commune chargé de l'habitat

La mobilisation contre les marchands de sommeil et les propriétaires indélicats est une priorité de la Ville de Saint-Denis. Dans le cadre du PNRQAD, elle a renforcé ses outils et ses moyens existants pour multiplier et accélérer les procédures administratives.

• **Représentant du parquet du Tribunal de grande instance de Bobigny, Division des affaires économiques et financières (DAEF)**

La DAEF est en charge des poursuites pénales en matière de lutte contre l'habitat indigne.

• **Maxime ROBERT**, Service du contrôle et de la sécurité sanitaire des milieux à l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, délégation départementale de la Seine-Saint-Denis

L'agence régionale de la santé est en charge des procédures d'insalubrité relevant du Préfet. Elle intervient en lien avec les services communaux d'hygiène et de santé qui instruisent les plaintes des administrés.

• **Didier SEBAN**, cabinet avocats Seban & associés

Le cabinet Seban & associés est dédié aux acteurs publics. Il intervient notamment en droit de l'immobilier, de l'urbanisme et de l'aménagement. En matière de salubrité, il intervient dans les procédures concernant des immeubles en situation de péril, les procédures d'insalubrité, celles liées à l'obligation de relogement, la sécurité et la protection

des immeubles contre les risques d'insalubrité ou de péril et la gestion des contentieux.

• **Éric CONSTANTIN**, directeur de l'agence régionale d'Ile-de-France, Fondation Abbé Pierre

Acteur incontournable de la lutte contre le mal logement, la Fondation Abbé Pierre accompagne les occupants de logements dégradés notamment pour la gestion des contentieux.

• **Synthèse de la table-ronde :**

Nancy BOUCHÉ, consultante

Après avoir présidé le Pôle national de lutte contre l'habitat indigne, Nancy Bouché est maintenant consultante dans le domaine de l'habitat indigne.

.....

15 H 30 - 16H :

CLÔTURE DE LA JOURNÉE,

Stéphane PEU

ENTRÉE LIBRE SUR INSCRIPTION
direction.communication@ville-saint-denis.fr

HÔTEL DE VILLE
2 PLACE DU CAQUET
93 200 SAINT-DENIS

MÉTRO 13 BASILIQUE DE SAINT-DENIS
PARKING BASILIQUE